

Hôtel du Département
1 avenue d'Albigny
CS 32444
74041 Annecy Cdex
T / 04 50 33 50 00
n° de siret : 22740001700074

CHB CARRIERE
« LA CHENILLA »
5, ROUTE NATIONALE
74500 SAINT GINGOLPH

A L'ATTENTION DE M. BOCHATON FREDERIC

Thonon, le 1er avril 2021

Nos réf. : HB/GG/VH-2021-039
Affaire suivie par : Gilles GAGET

Objet : Projet de réhabilitation d'un accès RD1005 – Lieudit « La Balme » - Commune de SAINT GINGOLPH

Monsieur,

Vous avez récemment sollicité l'Arrondissement des Routes Départementales de Thonon-les-Bains, dans le cadre d'un projet que vous portez pour la réhabilitation d'un accès existant à destination de Poids Lourds sur la RD1005, en rive Nord au lieudit « La Balme », au droit du PR44+030 sur le territoire de la Commune de Saint Gingolph.

Sur vos explications, ce projet aurait pour vocation d'entrevoir des chargements et déchargements par voie lacustre inhérents à votre activité d'extraction de matériaux.

Suite à votre entrevue récente sur site avec M. GAGET, l'Arrondissement de Thonon-les-Bains est en mesure de vous confirmer que les visibilitées, de l'ordre de 300 ml de part et d'autre de l'accès, s'avèrent satisfaisantes.

Etant entendu qu'il vous appartiendra de finaliser les contraintes spécifiques de ce projet d'accès en concertation avec les services du Département (sécurisation vis-à-vis des usagers routiers, principe d'entrée / sortie de l'accès, exploitation sous chantier, ...), j'ai le plaisir de vous délivrer en première instance un accord de principe. Votre dossier de projet sera soumis à l'approbation du Département.

M. Gilles GAGET reste à votre disposition pour la poursuite de vos études et démarches administratives préalables à tout travaux sur cet axe structurant classé à « grande circulation ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef d'Arrondissement de Thonon-les-Bains



Fabienne LEDUC